

UN ÉTAT FORT POUR PRENDRE SOIN DES PLUS VULNÉRABLES



Un gouvernement du Parti Québécois mettra en place des leviers visant à assurer que les plus vulnérables de notre société aient une chance égale de réussir dans tous les aspects de leur vie.

Un État fort pour prendre soin des plus vulnérables

- Assurer un financement adéquat privilégiant l'autonomie, et mieux prendre soin des personnes vivant avec un handicap;
- Ajouter 60 M\$ annuellement à terme dans les ressources pour la déficience intellectuelle (DI);
- Ajouter 60 M\$ annuellement à terme dans les ressources pour le trouble du spectre de l'autisme (TSA);
- Réduire le temps d'attente pour obtenir le diagnostic de la DI et du TSA, ainsi que pour l'accès aux services;
- Investir dans les interventions comportementales intensives (ICI);
- Assurer une continuité des services entre la petite enfance et le milieu scolaire, ainsi qu'entre les différentes régions du Québec;
- Développer et bonifier l'offre d'activités de jour significatives et valorisantes, afin de favoriser le maintien des acquis pour les personnes de 21 ans et plus;
- Favoriser le maintien et la création de plateaux de travail afin d'offrir des perspectives d'emploi auprès de la clientèle adulte;
- Assurer un soutien adéquat au transport des personnes vers les centres de jour;
- Soutenir les initiatives technologiques favorisant l'autonomie des personnes;
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation afin de réduire les préjugés à l'endroit des personnes vivant avec une DI ou un TSA;
- Étendre l'éligibilité au Supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels, et réduire les délais pour le traitement des demandes;
- Investir davantage dans les services de répit, de dépannage et de gardiennage, mais aussi simplifier et adapter les règles pour répondre réellement aux besoins des parents;
- Mieux appuyer les haltes-répit pour enfants handicapés;
- Augmenter le financement du soutien à domicile d'au moins 100 M\$ par année pendant 5 ans – à terme, donc, de 500 M\$ par année;
- Étendre le réseau public de services à domicile en s'appuyant aussi sur les entreprises d'économie sociale;
- Bonifier le Programme d'adaptation de domicile et améliorer les délais de traitement des demandes;
- Mettre en place une politique pour les proches aidants, prévoyant notamment 8 heures de répit par semaine;
- Mieux financer les organismes communautaires offrant du soutien et du répit aux proches aidants et en faire la promotion;
- Étendre le programme d'appels automatisés PAIR à l'ensemble du Québec au cours du mandat;
- Soutenir l'achat de matériel technologique permettant d'assurer une meilleure sécurité aux personnes vivant avec un handicap;
- Assurer de l'accompagnement professionnel aux familles dans le réseau de la santé et des services sociaux;

UN ÉTAT FORT POUR PRENDRE SOIN DES PLUS VULNÉRABLES

- Appuyer le déploiement de logements supervisés;
- Appuyer la mise en place d'équipes multidisciplinaires afin de soutenir les personnes vivant avec un handicap qui restent chez elles, de leur assurer un continuum de services et de les tenir informées;
- Réviser en profondeur l'Instrument de classification ainsi que le mode de rémunération des employés des ressources intermédiaires (RI) et des ressources de type familial (RTF), afin que ces ressources soient en mesure de mieux répondre aux besoins des usagers;
- Mieux financer les organismes communautaires autonomes.

Un État fort au service de la jeunesse

- Adoption d'un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse.